



fédération française des échecs

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports
Membre fondateur de la fédération internationale des échecs

Le 30 juin 2008

Compte rendu du Comité Directeur et décisions prises

ORDRE DU JOUR

Approbation du Procès Verbal du Comité Directeur du 30 mars 2008

Présentation des nouveaux élus au Comité Directeur

Jérôme Maufas et Philippe Dussart rejoignent le Comité Directeur et remplacent respectivement Eric Caen et Christophe Choisy, démissionnaires.

Jérôme Maufas est nommé porte parole du Comité Directeur.

1 QUESTIONS SPORTIVES

Jordi Lopez, Jean-Claude Moingt et Laurent Vérat détaillent les derniers événements sportifs et font le point sur le déroulement des différentes compétitions, dont les Championnats de France des jeunes disputés à La Roche-sur-Yon, et les Championnats de France à venir, à Pau.

2 VIE FEDERALE

2.1 Nomination de la Commission Electorale (rapp. J.C.Moingt)

La composition de la Commission Electorale est la suivante :

Wilhem Damour (Président)

Membres : Henri Creston et Jean-Luc Hinault.

2.2 Modification de la composition des Commissions Fédérales (rapp. J.C. Moingt)

- ✓ Admission d'un membre à la DNCG

Jean-Louis Hucy rejoint la DNCG.

- ✓ Participation de S. Rivier au Bureau Fédéral

Sylvain Rivier rejoint le Bureau Fédéral.

- ✓ Réorganisation de la CT et de son fonctionnement

Une réorganisation de la Commission Technique sera soumise au vote du Comité Directeur en septembre, sur proposition du DTN Laurent Vérat, et après approbation du Président JC Moingt.

2.3 Convention d'objectifs et dossier de fédération délégataire (rapp. J.C. Moingt)

Jean-Claude Moingt et Laurent Vérat font le point sur les relations avec le Ministère des Sports, et notamment sur l'avancement du dossier de fédération délégataire.



fédération française des échecs

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports
Membre fondateur de la fédération internationale des échecs

2.4 États Généraux (rapp. J. Pomian)

Joanna Pomian fait le point sur les actions entreprises à la suite des Etats Généraux, et sur celles qui restent encore à entreprendre.

2.5 Fusion de clubs (rapp. J. Pomian)

La fusion entre J.E.E.N et le Stade Français est acceptée.
L'absorption de Libercourt Echecs par L'Echiquier des Weppes est acceptée.

2.6 Secteur jeunes : modifications du règlement (rapp. J. Lopez)

Le règlement des compétitions qualificatives pour le Championnat de France des Jeunes est adopté.

Il est à noter que les Ligues et les Départements peuvent y déroger, à la condition expresse d'informer au préalable le Directeur Technique des Jeunes de la FFE.

2.7 Nomination du Directeur Jeunes (rapp. J.C. Moingt)

Bruno Jaouen est nommé Directeur des Jeunes à compter du 1^{er} septembre 2008.

2.8 Travaux de la Commission Technique. Décisions à prendre (rapp. S. Rivier)

En préambule à la discussion sur les travaux de la Commission Technique, le Comité Directeur s'est interrogé sur le fonctionnement global du Top 16.

Le Comité Directeur a établi, à l'unanimité, qu'il y avait une nécessité de réforme du TOP 16.

Les élus ont considéré qu'il fallait prendre en compte l'évolution du contexte économique, ainsi que le besoin de lisibilité de cette compétition. Ainsi, la réduction du nombre des phases, et la prise en charge de l'hébergement et de l'organisation directement par la FFE, étaient des mesures prévues dans la proposition émanant de la Commission Technique. Toutefois, aucune des propositions n'ayant obtenu un large consensus du Comité Directeur, la réflexion sur ce sujet a été reportée.

Autres décisions prises proposées par la Commission Technique.

En dehors de clarifications et simplifications de certains règlements techniques, qui seront diffusées à la rentrée, il convient de noter les décisions importantes suivantes :

Création d'une Accession féminine et réorganisation du National féminin, à partir de 2009.

Création d'une Nationale 2 Féminine : formule semblable à celle de la Coupe Loubatière et Coupe 2000 : une phase Ligue – 3 rondes sur 1 journée et 1 équipe sur 3 qualifiée pour la phase nationale. Phase nationale : 3 rondes sur 1 journée.
Cadence : 50min + 10s.
TOP 16 : suppression de l'obligation de mettre les titulaires derrière les remplaçants et de la règle du « n+1 »



fédération française des échecs

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports
Membre fondateur de la fédération internationale des échecs

2.9 Label « Opens » (rapp. J.C. Moingt)

Sur la base de critères visant à distinguer les Opens faisant des efforts particuliers concernant l'accessibilité aux personnes handicapées, l'accueil des femmes et des jeunes, la communication, les actions autour de l'événement et les conditions de jeu, une Commission d'Attribution du « Label Open » a été créée. Les Clubs organisateurs distingués reçoivent un diplôme, bénéficient d'une couverture spéciale sur le site fédéral, d'une insertion publicitaire dans la « Lettre d'Information », et d'un quart de page gratuit dans un numéro d'Echec et Mat. Le diplôme valorise localement le club auprès des partenaires locaux. La communication fédérale permet une diffusion de l'information plus importante tant pour la promotion de l'Open que pour la diffusion des compte-rendus.

Composition de la Commission Label Opens

Jean-Claude Moingt, Léo Battesti, Serge Desmoulières, Christian Bernard, Jocelyne Wolfangel.

2.10 Choix des compétitions « préservées », se tenant hors vacances scolaires (rapp. Ch. Cureau)

Suite aux discussions relatives au calendrier fédéral, engagées notamment lors des Etats Généraux, il a été proposé que 3 compétitions fédérales ne se déroulent pas pendant les vacances scolaires.

Les compétitions suivantes ne se dérouleront pas pendant les vacances scolaires :

Les Coupes Loubatière et 2000

Les Nationales adultes

Les Nationales 2/3 Jeunes.

Le prochain Comité Directeur analysera l'impact de cette décision sur le calendrier fédéral 2009-2010.

2.11 Présentation des diplômes pour les scolaires (rapp. L. Battesti)

Des diplômes à destination des jeunes (scolaires ou apprenant les échecs en club) vont être proposés aux clubs. Coût : prix coûtant + frais de port. Les diplômes sont différenciés en fonction du niveau, de manière à marquer la progression du joueur. Une information complète et détaillée sera diffusée à la rentrée.

2.12 Projet convention Ligues – FFE (rapp. Ch. Bernard & J. Pomian)

Joanna Pomian et Christian Bernard présentent le projet de document appelé « Convention Ligues – FFE », construit sur le principe de la Convention d'objectifs signée entre la FFE et le Ministère des Sports et qui reprend la logique d'affectation des fonds publics à des projets déterminés. Le projet finalisé sera présenté aux Présidents de Ligues lors du séminaire de rentrée des 20 & 21 septembre 2008.

2.13 Passage du statut Arbitre Fédéral Jeune à Arbitre Fédéral 4 (rapp. S. Desmoulières)

Article 13 : L'arbitre fédéral 4

Un arbitre fédéral 4 est :

une personne (âge minimum : 16 ans) : titulaire des UV1 + UV1 bis et ayant obtenu une **Attestation de Stage Pratique (A.S.P.)** établie par un AF3 ou plus.

ou une personne (âge minimum : 16 ans) possédant le **titre d'arbitre jeune** ; titulaire de l'UV1 bis et ayant obtenu une **Attestation de Stage Pratique (A.S.P.)** ; favorable à l'obtention du titre d'arbitre fédéral 4 ; établie par un AF3 ou plus.



fédération française des échecs

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports
Membre fondateur de la fédération internationale des échecs

2.14 Rapport sur le secteur Formation (rapp. E. Mensch)

A l'instar des GMI et MI, les Maîtres FIDE peuvent se voir attribuer le DEFFE

2.15 Secteur féminin (rapp. J. Wolfangel)

Cf. § 2.8

3 QUESTIONS JURIDIQUES ET FINANCIERES

3.1 Bilan financier du premier quadrimestre 2008 (rapp. J. Boggio & L. Vérat)

Jean Boggio et Laurent Vérat font le point sur les résultats du premier quadrimestre, qui sont conformes au budget prévisionnel voté lors de l'AG. Laurent Vérat et Joanna Pomian présentent également les actions en cours visant à réaliser d'importantes économies dans le fonctionnement du Secrétariat Fédéral et à rationaliser l'utilisation des ressources.

3.2 Rapport de la DNCG (rapp. J.L. Roux)

Jean-Luc Roux présente au Comité Directeur les modalités et les principales conclusions des actions diligentées auprès des 5 premiers clubs volontaires. Il précise les actions envisagées pour améliorer la formation et l'information des dirigeants.

Le Comité Directeur étend les missions de la DNCG aux Ligues et Comités Départementaux.

3.3 Les dettes des clubs (rapp. J. Boggio)

Les actions entreprises par Jean Boggio ont permis de diminuer significativement les dettes des clubs. Toutefois, il reste des clubs ayant une dette significative envers la FFE (au nombre de 19). A noter que la plupart des clubs « modestes » restent difficiles à joindre, ce qui complique le recouvrement.

Les clubs n'ayant pas régularisé leur situation au 10 juillet ne seront pas inscrits dans les compétitions de la saison 2008-2009. Les licences seront dorénavant imprimées et envoyées lorsqu'elles auront été payées par le club.

4 COMMUNICATION

4.1 Circulaire de rentrée : modalités de diffusion (rapp. L. Verat)

La circulaire de rentrée sera diffusée sur CD et disponible en téléchargement sur le site de la FFE, et uniquement envoyée sur support papier à ceux qui en feront la demande expresse.

5 QUESTIONS DIVERSES

Francis Delboë est nommé représentant de la FFE auprès du *Rules Committee* de la FIDE.

La FFE devient membre associé de l'ACP (*Association of Chess Professionals*)

Le Président : Jean-Claude MOINGT